



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 du Conseil de cette municipalité, tenue à 19 h, le calendrier des séances ordinaires pour 2017 a été adopté.

### 2016-0711-426    CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2017

**ATTENDU QUE** l'article 148 du Code municipal stipule que dorénavant avant le début de chaque année civile, le Conseil doit établir le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Françoise Cormier, et unanimement résolu par les conseillers :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront (sauf exception) le lundi et débiteront à 19 h :

4 janvier (mercredi)	3 juillet
6 février	14 août
6 mars	11 septembre
3 avril	2 octobre
1er mai	13 novembre
5 juin	4 décembre

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément au Code municipal.

**ADOPTÉ**

**Pierre Rondeau**

.....  
Secrétaire-trésorier

Donné à Crabtree ce, 10 novembre 2016

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), .....  
Nom  
....., secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **10 novembre 2016** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **10 novembre 2016**

.....  
*Pierre Rondeau*